



LYON, LE **20 NOV. 2013**  
NOS RÉF. AC/EB  
CONTACT Edwige BAUDOUIN  
TÉLÉPHONE 04 72 84 39 50  
TÉLÉCOPIE 04 72 84 39 57  
COURRIEL drh@sdis69.fr

Lieutenant de 1ère classe Gilbert LEBRUN  
Membre titulaire  
du comité technique paritaire

### Réunion du CTP

Je vous informe que le comité technique paritaire se réunira :

**Lundi 9 décembre 2013 à 14 heures**  
**SDIS du Rhône**  
**Salle de direction – 1<sup>er</sup> étage**  
**17 rue Rabelais - 69003 LYON**

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- Approbation du PV du CTP du 17 juin 2013,
- Désignation d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

1. Application au SDIS du Rhône des dispositions du décret n° 2013-xxx du xx xx 2013 portant modification du décret n° 2001-1382 du 31 décembre 2001 relatif au temps de travail des sapeurs-pompiers professionnels ;
2. Modification de l'arrêté conjoint portant organisation du SDIS du Rhône ;
3. Modification de l'arrêté portant règlement intérieur du SDIS du Rhône ;
4. Bail emphytéotique administratif conclu entre le SDIS du Rhône et la Société nationale immobilière (SNI) – conclusion d'un avenant n° 4 ;
5. Convention entre les SDIS du Rhône et de l'Isère relative à l'assistance opérationnelle;
6. Convention de partenariat entre l'Etat, les Aéroports de Lyon et SDIS du Rhône;
7. Convention cadre de partenariat entre le SDIS du Rhône et Electricité Réseau Distribution France (ErDF);
8. Convention entre le SDIS du Rhône et le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône – ACFI (2014-2016) ;
9. Sécurité et sureté du site de Saint-Priest ;
10. Point sur les programmes immobiliers en cours ;

11. Questions diverses : les sujets que vous souhaitez voir évoqués dans le cadre des questions diverses devront être communiqués au plus tard le 2 décembre 2013.

Vous trouverez, ci-joint, les documents relatifs à cet ordre du jour.

Merci de confirmer votre participation, soit par téléphone au secrétariat de la direction des ressources humaines (04 72 84 39 50), soit par mail à [drh@sdis69.fr](mailto:drh@sdis69.fr).

Pour le président,  
Michel REPPELIN

